

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État de la situation financière	4 - 5
État des résultats	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 19
Renseignements complémentaires	20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Musée de l'Holocauste Montréal

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée de l'Holocauste Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2024 et 2023, de l'actif court terme au 31 mars 2024 et 2023 et de l'actif net aux 1 avril et 31 mars de chacun des exercices 2024 et 2023. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP*¹

Montréal, le 12 septembre 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125366

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2024

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	2024 Total \$	2023 Total (Révisé) (note 2) \$
ACTIF					
Court terme					
Encaisse	905	-	5 018 344	5 019 249	3 775 288
Placements à court terme (note 4)	-	2 383 821	11 445 560	13 829 381	6 641 494
Subventions à recevoir	37 022	-	-	37 022	-
Autres débiteurs	18 764	-	539 300	558 064	296 858
Frais payés d'avance	5 797	-	50 871	56 668	6 522
Investissement - Fondation du Grand Montréal (« FGM ») (note 5)	26 095	-	-	26 095	23 403
Dû provenant d'autres fonds (note 6)	-	-	202 270	202 270	-
	88 583	2 383 821	17 256 345	19 728 749	10 743 565
Immobilisations (note 7)	73 630	-	22 263 051	22 336 681	13 750 538
	162 213	2 383 821	39 519 396	42 065 430	24 494 103

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

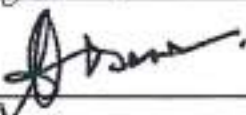
MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2024

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	2024 Total \$	2023 Total (Révisé) (note 2) \$
PASSIF					
Court terme					
Créditeurs et frais courus	179 530	-	2 794 523	2 974 053	702 834
Apports reportés (note 8)	159 728	-	-	159 728	270 034
Emprunts à payer échéant à court terme	-	-	-	-	7 729 469
Dû à d'autres fonds (note 6)	202 270	-	-	202 270	-
	541 528	-	2 794 523	3 336 051	8 702 337
Apports reportés (note 8)	-	-	37 082 326	37 082 326	12 700 731
Apports reportés - Musée, audiovisuel et histoire orale (note 9)	377 261	-	-	377 261	461 394
	918 789	-	39 876 849	40 795 638	21 864 462
SOLDES DE FONDS					
Fonds d'administration générale	(756 576)	-	-	(756 576)	(685 400)
Fonds d'affectations internes	-	2 383 821	-	2 383 821	2 175 285
Fonds d'expansion du Musée	-	-	(357 453)	(357 453)	1 139 756
	(756 576)	2 383 821	(357 453)	1 269 792	2 629 641
	162 213	2 383 821	39 519 396	42 065 430	24 494 103

Engagement (note 10)

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	2024 Total \$	2023 Total \$
Produits					
Apports - collecte de fonds	753 902	-	-	753 902	890 957
Apports de la Fédération CJA	322 193	-	-	322 193	312 193
Subventions (tableau A)	403 178	-	-	403 178	431 978
Admissions au musée et ventes de livres	143 874	-	-	143 874	124 919
Contributions - Expansion du musée	-	-	584 258	584 258	574 107
	1 623 147	-	584 258	2 207 405	2 334 154
Charges					
Administratives et générales (tableau B)	729 406	-	-	729 406	847 479
Commémoration et témoignage présenté par vidéo	124 087	-	-	124 087	114 383
Éducation - sensibilisation	409 166	-	-	409 166	368 113
Activités du musée	437 686	-	-	437 686	416 743
Opérations du nouveau Musée	-	-	584 258	584 258	574 107
	1 700 345	-	584 258	2 284 603	2 320 825
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autres éléments	(77 198)	-	-	(77 198)	13 329
Gain sur la valeur actualisée de l'emprunt à long terme ne portant pas intérêt	-	-	(270 531)	(270 531)	(261 383)
Revenus d'investissement (note 12)	6 022	208 536	273 322	487 880	134 435
Perte sur disposition d'immobilisation (note 7)	-	-	(1 500 000)	(1 500 000)	-
Dons - Mécénat Musica - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal (note 13)	-	-	775 000	775 000	1 025 000
Apports - Mécénat Musica - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal (note 13)	-	-	(775 000)	(775 000)	(1 025 000)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(71 176)	208 536	(1 497 209)	(1 359 849)	(113 619)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	2024 Total \$	2023 Total \$
Solde au début de l'exercice					
Déjà établi	883 553	1 252 762	493 326	2 629 641	2 743 260
Redressement sur exercices antérieurs	(1 568 953)	922 523	646 430	-	-
Redressé (note 2)	(685 400)	2 175 285	1 139 756	2 629 641	2 743 260
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(71 176)	208 536	(1 497 209)	(1 359 849)	(113 619)
Solde à la fin de l'exercice	(756 576)	2 383 821	(357 453)	1 269 792	2 629 641

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024 \$	2023 \$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 359 849)	(113 619)
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités		
Amortissement net des immobilisations (note 11)	26 852	109 342
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	1 500 000	-
Perte sur la valeur actuelle de la dette à long terme sans intérêt	270 531	261 383
Variation des investissements	(76 463)	(32 351)
Variation de la juste valeur des investissements	(204 533)	(47 787)
	156 538	176 968
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Autres débiteurs	(261 206)	(253 463)
Subventions à recevoir	(37 022)	58 249
Dû provenant d'autres fonds	(202 270)	-
Frais payés d'avance	(50 146)	158 549
Créditeurs et frais courus	2 271 219	540 475
Dû à d'autres fonds	202 270	-
Apports reportés	(110 306)	4 077
	1 969 077	684 855
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(10 197 128)	(2 076 567)
Produit de cession de titres négociables	-	(272 430)
Acquisition de titres négociables	(7 609 583)	(2 038 442)
Prélèvements sur les investissements à court terme	700 000	-
	(17 106 711)	(4 387 439)
Activités de financement		
Remboursement des emprunts à payer	(8 000 000)	(58 249)
Augmentation de contribution différées - Expansion du Musée	24 381 595	6 323 929
	16 381 595	6 265 680
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 243 961	2 563 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 775 288	1 212 192
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 019 249	3 775 288

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

1. Nature des activités

Le Musée de l'Holocauste Montréal (le « Musée ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, poursuivant sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La mission du Musée est d'informer et sensibiliser les gens de tous âges et de tous milieux sur l'Holocauste, ainsi que sur l'antisémitisme, le racisme, la haine et l'indifférence. Par son musée, ses programmes commémoratifs et ses initiatives éducatives, le Musée fait la promotion de notre responsabilité collective à l'égard du respect de la diversité et le caractère sacré de toute vie humaine.

Le financement du Musée inclut les apports de la Fédération CJA, des subventions et d'autres apports. Le Musée est dépendant de ces sources de financement pour poursuivre ses opérations. Le Musée de l'Holocauste Montréal, une agence affiliée à la Fédération CJA, est un organisme indépendant avec son propre conseil d'administration.

2. Ajustement des périodes antérieures

Au cours de l'année, le Musée a déterminé que l'allocation des fonds avait été incorrectement classée dans les fonds appropriés les années précédentes. L'impact de l'ajustement a entraîné une diminution des actifs nets de l'année précédente du Fonds d'administration générale de (1 568 953 \$), une augmentation des actifs nets de l'année précédente du Fonds d'affectations internes de 922 523 \$ et une augmentation des actifs nets de l'année précédente du Fonds d'expansion du Musée de 646 430 \$.

3. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif dans la partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds - avec méthode du report

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale inclut les actifs, passifs, revenus et dépenses reliés aux activités de programmation et d'administration.

Le fonds d'affectations internes inclut les actifs, passifs, revenus et dépenses reliés à la réserve établie par le conseil d'administration du Musée prévue pour le remplacement et la mise à jour de l'équipement du Musée et des expositions et autres éléments du plan d'action du Musée. Sont également inclus les investissements détenus via la Fondation communautaire juive de Montréal.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds d'expansion du Musée inclut les actifs, passifs, revenus et dépenses reliés à l'expansion d'un nouveau musée.

Constatation des produits

Les apports affectés, les subventions du gouvernement et autres subventions sont constatés à titre de produits dans le fonds approprié de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés et autres subventions sont constatées à titre de produits dans le fonds Général lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les produits sur les investissements sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Les revenus perçus sont reconnus comme apports reportés dans le fonds d'affections internes, sauf les produits d'investissements gagnés sur les titres négociables détenus pour le fonds d'expansion du Musée. Ces produits d'investissements sont reconnus comme apports reportés dans le fonds d'expansion du Musée.

Les revenus d'admission au musée et ventes de livres sont comptabilisés comme revenus dans le fonds Général lorsque reçus et que les produits ont été rendus.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	20 ans
Expositions	10 ans
Immeubles	20 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

Documentaires et littérature promotionnelle

Les coûts pour produire les documentaires et toute la littérature promotionnelle sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel les charges sont engagées.

Instruments financiers

Les instruments financiers dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Au cours des périodes ultérieures, les capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont portés au débit de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

La Fédération CJA offre des services administratifs et de l'espace de bureau et gère un régime de pension du Musée. Ces services offerts par la Fédération CJA ne sont pas constatés comme des apports reçus sous forme de service dans les états financiers du Musée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Musée consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations critiques portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des actifs immobilisés.

4. Placements à court terme

	2024	2023
	\$	\$
Titres négociables	3 181 356	3 603 052
Dépôt à terme	10 648 025	3 038 442
	13 829 381	6 641 494

Les investissements détenus en fiducie sont constitués de fonds investis par l'intermédiaire des fonds d'investissement de la Fondation Communautaire Juive de Montréal ("FCJ"). La FCJ investit à la fois dans des obligations gouvernementales et des obligations d'entreprises, qui sont des instruments à taux fixe et ont diverses échéances, ainsi que dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et soumis à des fluctuations de la juste valeur. Les titres négociables sont comptabilisés à la juste valeur marchande.

De plus, la Fondation Communautaire Juive a des investissements totalisant 2 863 913 \$ (2023, 1 725 737 \$) en relation avec le Fonds Mécénat Musica - Musée de l'Holocauste de Montréal, qui ont été désignés par les contributeurs pour verser les revenus de placement au Musée.

Le Musée reçoit 5 % de la juste valeur des fonds.

Les dépôts à terme, qui consistent en des CPG, sont investis par le Musée à des taux allant de 3,7 % à 4,75 % par an et des dates d'échéance allant du 16 mai 2024 au 28 mars 2025. Inclus dans les dépôts à terme se trouve un CPG de 50 000 \$, qui est une garantie à la Ville de Montréal et sera levée à la satisfaction de certains travaux à réaliser avant le 30 juin 2026.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

5. Investissement - Fondation du Grand Montréal (« FGM »)

En 2015, le Musée a reçu une subvention du programme Mécénat Placements Culture totalisant 51 693 \$. Cette subvention a été reçue relativement aux apports collectés de 34 462 \$ au cours des années précédentes conjointement avec l'admission du Musée au programme Mécénat Placements Culture (MCP) du Conseil des arts et des lettres du Québec (« CALQ »). Dans le cadre de ce programme, la subvention soumise correspond au montant d'apports reçus sous forme de dons lors de la levée de fonds du Musée pour un montant maximal de 250 000 \$ ou 150 % des apports collectés. Ces fonds amassés ont été confiés à la Fondation du Grand Montréal (« FGM ») et ont été investis par la Fondation pour une période de 10 ans.

Ce programme exige également qu'un montant de 36 185 \$ de cette subvention soit investi par FGM pour une période de 10 ans. Ce montant sera seulement constaté dans les comptes du Musée à la fin de la période de 10 ans, en 2025. Le revenu d'investissement relié à cette portion de 3 330 \$ a été constaté à l'état des résultats (note 12). La juste valeur de cet investissement ainsi que les contributions initiales de 34 462 \$ au 31 mars 2024 était de 86 003 \$ (80 117 \$ en 2023).

Ce programme exige également que le solde de la subvention de 15 508 \$ soit investi pour une période de 2 ans avec FGM. L'investissement présenté sur l'état de la situation financière inclut également le changement de la juste valeur des investissements. Le revenu d'investissement de l'année courante totalise 775 \$ et a été reconnu dans l'état des résultats (note 12). La juste valeur de l'investissement au 31 mars 2024 était de 26 095 \$ (23 403 \$ en 2023)

Le Musée doit se conformer en tout temps avec des critères d'admissibilité, ceux-ci étant respectés au 31 mars 2024.

6. Virements interfonds

Les dû à/provenant de d'autres fonds sont sans modalité de remboursement, non grevés d'affectations, non garantis et ne portent pas d'intérêt.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

7. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette 2024 \$
Musée:			
Améliorations locatives	2 199 400	2 199 400	-
Expositions	3 712 493	3 638 864	73 629
Équipement audiovisuel	261 958	261 958	-
Immeubles	13 284 350	-	13 284 350
Terrain	8 978 701	-	8 978 701
	28 436 902	6 100 222	22 336 680

Autre:

Améliorations locatives	8 063	8 063	-
	28 444 965	6 108 285	22 336 680

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette 2023 \$
Musée:			
Améliorations locatives	2 199 400	2 171 918	27 481
Expositions	3 710 693	3 555 360	155 333
Équipement audiovisuel	261 958	261 958	-
Immeubles	4 589 022	-	4 589 022
Terrain	8 978 701	-	8 978 701
	19 739 774	5 989 236	13 750 537

Autre:

Améliorations locatives	8 063	8 063	-
	19 747 837	5 997 299	13 750 537

Les immeubles seront amortis une fois que les actifs seront utilisés.

Il y a eu une disposition durant l'année en cours de 1 500 000 \$ en raison de la démolition d'un bâtiment.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

8. Apports reportés

Les apports reportés sont pour les projets en cours du Musée qui seront complétés au cours du prochain exercice lorsque les charges connexes seront engagées.

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	12 970 765	6 642 759
Montant reçu et reporté au cours de l'exercice	25 345 032	6 974 796
Montant constaté comme revenus au cours de l'exercice	(1 073 743)	(646 790)
Solde à la fin de l'exercice	37 242 054	12 970 765

Les montants ont été reçus des organisations suivantes :

	2024	2023
	\$	\$
La Fondation Alexander et Ruth Dworkin	99 999	236 273
Projet Québec Israël	-	7 000
President's Circle	17 228	26 760
Azrieli	14 500 000	-
Ministère du Patrimoine canadien - Expansion du musée	4 000 000	-
Autres donateurs - expansion du Musée	18 582 327	12 700 732
Asper Foundation	30 000	-
Abigail Hirsh	12 500	-
	37 242 054	12 970 765

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

9. Apports reportés - Audiovisuel et histoire orale

	Audiovisuel \$	Histoire Oral \$	2024 \$
Solde au début de l'exercice	122 240	339 154	461 394
Moins : amortissement	(1 535)	(82 598)	(84 133)
Solde à la fin de l'exercice	120 705	256 556	377 261

	Audiovisuel \$	Histoire orale \$	2023 \$
Solde au début de l'exercice	123 775	421 752	545 527
Moins : amortissement	(1 535)	(82 598)	(84 133)
Solde à la fin de l'exercice	122 240	339 154	461 394

Les apports reportés - audiovisuel représentent des subventions reçues du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine - Soutien aux expositions permanentes pour le développement de l'implantation de guides interactifs utilisés pour améliorer l'expérience des visiteurs du Musée. Les coûts relatifs à ce projet ont été capitalisés et sont inclus dans le matériel audiovisuel. L'amortissement du solde des apports reportés est calculé de la même façon que l'amortissement du matériel audiovisuel.

Les apports reportés - histoire orale représentent des subventions et apports reçus de CIC Canada, InterAction, de la Fondation Azrieli et de Power Corp pour assurer la numérisation, la préservation, le catalogage et l'accès et l'usage à des fins éducatifs d'enregistrements vidéo de témoignages ou d'histoire orale de survivants provenant de collections à travers le Canada. En partenariat avec le Toronto Neuberger Holocaust Education Centre, une entente a été signée avec la Fondation USC Shoah pour entreprendre la numérisation, la préservation et le catalogage afin de faciliter l'accès à ces collections dans le futur pour utilisation dans le Musée, des initiatives éducatives et dans la recherche. Les coûts reliés à ce projet ont été capitalisés. L'amortissement du solde des apports reportés est calculé de la même façon que l'amortissement des expositions.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

10. Engagement

L'engagement pris par le Musée en vertu d'un bail totalise 250 776 \$ et les versements au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2025	42 396
2026	83 592
2027	124 788

Le Musée s'est également engagé dans plusieurs accords de service, entre mai 2024 et octobre 2026, pour l'expansion du nouveau Musée, pour un montant total de 56 941 438 \$.

11. Amortissement des immobilisations - Musée

L'amortissement des immobilisations du Musée comprend :

	2024	2023
	\$	\$
Amortissement des immobilisations - Musée	1 10 985	193 475
Moins : amortissement des apports reportés (note 9)	(84 133)	(84 133)
Amortissement net de l'exercice	26 852	109 342

12. Revenus d'investissement

Les revenus d'investissement sont les suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Revenus d'investissement - titres négociables	279 240	106 862
Revenu d'investissement - FGM (note 5)	4 106	1 724
Variation de la juste valeur - titres négociables	202 618	27 828
Variation de la juste valeur - Investissement FGM	1 916	(1 979)
	487 880	134 435

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

13. Mécénat Musica - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal

Les dons reçus par le Musée durant pour l'exercice clos le 31 mars 2024 en relation avec le Mécénat Musica - Fonds du Musée de l'Holocauste Montréal avec la Fondation communautaire juive (note 3). La totalité du montant reçu de 775 000 \$ (1 025 000 \$ en 2023) par le Musée a ensuite été transféré à la Fondation communautaire juive durant l'exercice clos le 31 mars 2024, conformément aux dispositions convenues.

14. Apports reçus sous forme de services

Le Musée reçoit la location sans frais d'espace de bureau de la Fédération CJA, la valeur de laquelle a été déterminée par la Fédération CJA à être de 127 632 \$ (74 610 \$ en 2023) basée sur le coût par pied carré de l'espace total occupé par le Musée.

De plus, la Fédération CJA offre des services administratifs à sa famille d'agences incluant le Musée. La portion de ces services encourus par la Fédération pour le Musée est de 34 413 \$ (49 901 \$ en 2023).

La valeur de ces apports reçus sous forme de services, déterminée par la Fédération CJA, n'a pas été comptabilisée dans l'état des résultats.

15. Instruments financiers

Risques et concentrations

Le Musée, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de le Musée aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Musée est exposé à ce risque principalement en regard aux créiteurs et frais courus et ses emprunts à payer. L'exposition du musée au risque de liquidité n'a pas changé au cours de l'année.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Musée est principalement exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre. L'exposition du musée au risque de marché n'a pas changé au cours de l'année.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

15. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses titres négociables et investissement - FGM investi dans des instruments à taux fixe et de l'emprunt à payer qui porte intérêt à taux fixe.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Le Musée est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse et à l'investissement - FGM.

16. Subventions gouvernementales futures

Les subventions gouvernementales suivantes ont été confirmés pour l'expansion du Musée :

Le budget Fédéral 2022 a mandaté le ministère du Patrimoine canadien 20 000 000 \$ pour aider à financer la construction du nouveau Musée. Au 31 mars 2024, ils ont reçu 4 000 000 \$ et le budget Fédéral a augmenté à 25 000 000 \$.

Le gouvernement du Québec a autorisé le ministère de la Culture et des Communications d'accorder une participation financière n'excédant pas 20 000 000 \$ au nouveau Musée.

La ville de Montréal donnera une contribution financière au Musée d'un montant de 1 504 800 \$ dans le cadre de ses rénovations et le déménagement au nouveau Musée.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

MUSÉE DE L'HOLOCAUSTE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'affectations internes \$	Fonds d'expansion du Musée \$	2024 Total \$	2023 Total \$
Tableau A					
Subventions					
La fondation Alexander et Ruth Dworkin	50 000	-	-	50 000	50 000
Aide gouvernementale	46 239	-	-	46 239	9 200
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	20 958	-	-	20 958	35 234
PAM - Aide aux musées	-	-	-	-	9 856
Programme Aide au Fonctionnement pour les Institutions Muséales	285 981	-	-	285 981	317 861
Musée virtuel du Canada	-	-	-	-	9 827
	403 178	-	-	403 178	431 978

Tableau B

Administratives et générales					
Amortissement des immobilisations - Musée (note 11)	26 852	-	-	26 852	109 342
Activités de collecte de fonds	32 188	-	-	32 188	40 871
Frais d'adhésion, conférences et réunions	13 525	-	-	13 525	13 353
Frais administratifs et de bureau	109 100	-	-	109 100	108 666
Développement professionnel	1 549	-	-	1 549	1 823
Honoraires professionnels	41 757	-	-	41 757	62 611
Salaires et charges sociales	473 271	-	-	473 271	502 343
Site web et communications	31 164	-	-	31 164	8 470
	729 406	-	-	729 406	847 479